

Montréal, 16 mars 1993

Société d'habitation et de
développement de Montréal
1055, boul. René-Lévesque est
Montréal, Québec
H2L 4S5

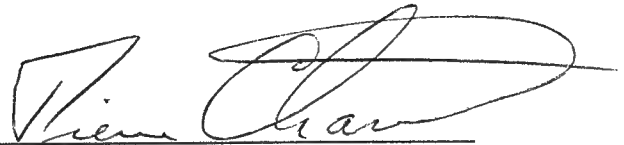
A l'attention de: Madame Lise Lafontaine
Chargée de développement

OBJET: Poste Brillant, 5235, ch. de la Côte-des-Neiges

Madame,

Tel que convenu lors de notre dernière conversation téléphonique vous trouverez ci-joint, l'avis de compatibilité du Ministère de l'Environnement du Québec pour la propriété ci-haut mentionnée.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.



Pierre Charest, E.A.
Propriétés immobilières
286-4994

PC

c.c. M. Jean Binet

p.j.



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
**Direction régionale de
Montréal et de Lanaudière**

Montréal, le 8 mars 1993

Hydro-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest
6^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3C6

À l'attention de monsieur François Gauthier

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0141410

AVIS DE COMPATIBILITÉ

Monsieur,

Nous avons étudié le rapport de restauration que vous nous avez soumis en date du 4 février 1993, suite à la réalisation des travaux de restauration effectués dans le cadre du projet d'excavation et d'élimination de sol contaminé sur le terrain décrit ci-dessous :

"Poste Brillant, 5235 Chemin de la Côte-des-Neiges sur une partie des lots 19-2 et 20 du cadastre du village de Côte-des-Neiges de la ville de Montréal."

Prenez avis que ce rapport de restauration nous permet de conclure que la réalisation des travaux de restauration a réduit la contamination des sols à un niveau compatible avec l'usage commercial projeté.



AVIS DE COMPATIBILITÉ


- 2 -

N/Référence : 7610-06-01-0141410

Le 8 mars 1993

Le présent avis est basé strictement sur les informations contenues dans le rapport de restauration et n'engage nullement la responsabilité du Ministre advenant le cas où il serait établi par la suite que d'autres travaux de décontamination auraient été nécessaires.

Prenez également avis que vous demeurez responsable de tous travaux correcteurs pouvant s'avérer nécessaires advenant la découverte ultérieure de toute contamination.



YV/lm

Kathleen Carrière
Directrice régionale

c.c. Ville de Montréal
Communauté urbaine de Montréal